

Etude générique de *L'Adversaire*: un ouvrage à la frontière du récit biographique et de la fiction

GHAFOURI GHARAVI Leyla

Professeure assistante, Université Azad islamique, Centrale de Téhéran

E-mail: ghafouril@yahoo.ca

SALEHINIA Negar

Enseignante, Université de Téhéran

E-mail: nsalehinia@yahoo.com

(date de réception 16/01/2011 - date d'approbation 11/07/2011)

Résumé

Emmanuel Carrère est l'auteur de romans, de biographie, de documentaires et de scénarios pour le cinéma et pour la télévision. Il publie «*L'Adversaire*» en 2000 ; un ouvrage qui lui apporte un grand succès. Dans ce livre, Carrère met en scène *l'affaire Romand*: le 9 janvier 1993, Jean-Claude Romand, un homme qui se faisait passer pour un fameux médecin de l'OMS, après dix-huit ans de mensonge lorsqu'il était menacé d'être découvert, a tué sa femme, ses enfants, ses parents et a tenté de se donner la mort. Ce fait divers inouï, cette histoire de mensonge et d'imposture fascine Carrère, alors il essaie de trouver ce qui reste d'humanité chez Romand et cherche à comprendre le pourquoi de son comportement. Le résultat est une œuvre originale à la frontière du biographique et de la fiction. Le fait que Carrère choisit d'écrire sur la vie de Romand en retraçant son arbre généalogique et en s'appuyant sur des documents et des informations répond à l'exigence de la biographie. Mais parfois, certaines parties de l'histoire sont racontées par Romand lui-même, cela fait rapprocher le texte du récit de vie ; d'autres fois Carrère met sa vie en parallèle avec celle de Romand ce qui donne une allure plutôt autobiographique à l'œuvre. Cependant, certaines fois tout en reprenant les informations, la volonté de l'auteur de comprendre son personnage est confrontée à l'impossibilité d'atteindre sa vérité intérieure, donc Carrère se sert de son imagination pour combler les vides et l'œuvre prend alors une tournure romanesque. En résumé, il paraît difficile de classer cette œuvre dans un genre littéraire précis, cela explique pourquoi les critiques parlent d' «un monstre littéraire».

Mots-clés: Biographie, Autobiographie, Récit de Vie, Fiction, Carrère, Crime, Imposture.

Introduction

Emmanuel Carrère est un écrivain à succès. Ses œuvres malgré sa discrétion touchent un grand public et la critique le connaît comme un auteur «original et profond». Au premier regard, l'œuvre d'Emmanuel Carrère paraît très diverse: biographie, essai, roman, critique, autobiographie, aussi film et documentaire. Cependant, malgré cette diversité, on peut distinguer une grande cohérence: ses œuvres sont liées par une sérieuse unité thématique et des jeux d'échos. Carrère est attiré par l'étrange, l'énigmatique, le poids du secret familial, la bifurcation et les «histoires de folie».

L'affaire Romand est en parfaite harmonie avec les thèmes préférés de l'écrivain: le 9 janvier 1993, Jean-Claude Romand tue sa femme, ses enfants, ses parents, puis essaie de mettre fin à ses jours. Les journaux s'emparent très vite: ils racontent la vie d'un homme qui a fait croire à son entourage, pendant dix-huit ans, qu'il était médecin. L'enquête montre rapidement qu'il n'a jamais fini ses études de médecine et qu'il n'a jamais travaillé en tant que chercheur à l'OMS. Durant ces années, il a dissimulé son imposture et a escroqué les économies de sa famille et de son entourage pour mener une vie luxueuse. Etant sur le point d'être découvert, il a préféré tuer ses proches plutôt que de révéler la vérité.

Troublé par ce fait divers sidérant, Emmanuel Carrère prend la décision de rédiger un livre et de raconter «cette vie de solitude, d'imposture et d'absence.» (Oliver, 2003: 5). Dans ce but, il entre en contact avec Jean-Claude Romand, lui écrit des lettres, se fait chroniqueur judiciaire et assiste à son procès, étudie ses dossiers et même rencontre le meilleur ami de Romand. Alors, il écrit «un texte au statut ambigu, biographie aux allures de roman, récit entrecoupé de passages autobiographiques, de lettres, de transcription journalistique du procès.»(2010: 6). Il paraît difficile de classer cet ouvrage dans un genre particulier. En fait, la notion du genre est souvent remise en question par la critique littéraire, cependant comme l'affirme Dominique Combe (1992: 9): «Qu'on le veuille ou non, c'est à travers les

genres qu'on aborde la littérature.» Au cours du présent article, nous essayerons d'étudier le statut particulier de cette œuvre unique et de comprendre pour quelle raison Carrère a choisi d'unir le réel à la fiction et de dépasser les frontières établies entre les genres.

1. Un récit biographique

Quand un texte relate le récit d'une vie, il est nécessaire de savoir qu'il s'agit d'un texte «biographique» basé sur des références précises ou d'une fiction. Plusieurs indices nous permettent de faire la distinction entre un récit biographique et un texte de fiction. Certes «la biographie», «l'autobiographie» et «le récit de vie», qui appartiennent tous à un ensemble appelé «le biographique», sont des textes référentiels exactement comme des textes scientifiques ou historiques: ils donnent une information sur «une réalité» qui peut être vérifiée. En effet, Martine Cécillon (2003: 140) précise: «Un récit autobiographique se doit d'être un récit de vie aussi précis que possible et a des exigences de référentialité ; il repose donc sur un pacte fait avec le lecteur, un pacte de véracité.». Autrement dit, le récit biographique poursuit deux buts: raconter une vie et attester la véracité de ce qui est dit. Cependant «conviendrait-il d'être prudent, comme le suggère Lejeune dans *Le Pacte autobiographique*, et ne pas considérer systématiquement roman comme synonyme de fiction, en l'opposant à la non-fiction, c'est-à-dire la référence réelle.» (Olivier, 2001:15). Par ailleurs, Philippe Lejeune à propos du genre biographique et plus précisément l'autobiographie insiste: «Il ne s'agit plus de savoir lequel, de l'autobiographie ou du roman serait le plus vrai. Ni l'un, ni l'autre ; à l'autobiographie, manqueront la complexité, l'ambiguïté, etc. ; au roman l'exactitude...» (1975: 42).

Dans le cas de «*l'Adversaire*», il paraît nécessaire de souligner que cet ouvrage est construit à partir de lecture d'avis des psychiatres, d'articles de presse, de correspondances, de notes recueillies lors du procès de Romand, de déclarations des témoins et de Romand lui-même. De cette façon, le texte

dans la mesure où Carrère respecte la vérité et raconte la vraie vie de Romand – en s'appuyant sur les références mentionnées – s'approche du biographique. En effet, les techniques narratives utilisées – la prise de notes au moment du procès, les paroles des témoins citées au style direct, ainsi que les questions et les réponses entre la présidente du tribunal et Jean-Claude Romand, etc. – révèlent le souci de l'écrivain de rester au plus près possible de la réalité.

a) Une biographie

La manière dont le biographe observe son sujet soulève le problème de l'objectivité du récit et de l'interprétation éventuelle des faits. Comme l'a signalé Emmanuel Carrère, Jean-Claude Romand existe réellement et a commis ces crimes atroces après des années de vie trompeuse. Le récit relaté par Carrère, qui ne respecte pas toujours l'ordre chronologique, présente la vie de Romand dès sa naissance jusqu'au jour où l'auteur lui annonce, en 1998, sa décision définitive de se mettre à la rédaction du livre. Comme l'a souligné Marianne Hubac «écrire une biographie consiste à prendre pour objet l'histoire d'une vie particulière, ce qui nécessite un travail de recherche.» (2010: 9) En effet, Carrère a fait un grand travail de recherche. Il raconte les faits en tant que biographe et cite ses sources pour les justifier: l'enquête, les articles de *Libération* et du *Nouvel Observateur* – de la part duquel il a assisté au procès de Romand en tant que chroniqueur judiciaire –, les paroles des témoins qu'il a rencontrés, celles des visiteurs de prison (Marie-France et Bernard) et de ceux qui ont fait leur déposition lors du procès tels que les psychiatres et les proches de Florence. Même en tant que biographe, Carrère est parti enquêter sur les lieux où Jean-Claude Romand avait vécu:

«J'ai voulu voir les lieux où il (Romand) avait vécu en fantôme. Je suis parti une semaine muni de plans qu'à ma demande il avait dessinés avec soin, d'itinéraires commentés que j'ai suivis fidèlement,

en respectant même l'ordre chronologique qu'il me suggérait (...) J'ai vu le hameau de son enfance, le pavillon de ses parents, son studio d'étudiant à Lyon, la maison incendiée à Prévessin, la pharmacie Cottin où sa femme faisait des remplacements, l'école Saint-Vincent de Ferney (...)» (2000: 44)

Ou encore, il réécrit les paroles échangées lors du procès entre Romand et la présidente du cours:

«– Donc, a souligné la présidente, vous ne pensiez pas seulement à vous suicider. Vous viviez avec votre épouse et vos enfants en pensant que vous alliez les tuer.

– Cette idée est apparue...mais elle était aussitôt masquée par d'autres faux projets, d'autres fausses idées. C'était comme si elle n'existait pas... Je me disais que je faisais autre chose, que c'était pour une autre raison, et en même temps... en même temps j'achetais les balles qui allaient traverser le cœur de mes enfants...» (*Ibid.*: 157).

Ces sources agissent comme de véritables arguments et Carrère joue le rôle d'un véritable enquêteur. D'ailleurs, le 11 mars 2003, lors d'une interview, au sujet de la véracité de l'œuvre il déclare lui-même:

«J'ai assisté au procès (une dizaine de jours très intenses), en tant que chroniqueur judiciaire, j'ai pris des notes dans un carnet et j'ai décidé d'entamer un récit objectif en y gommant ma propre implication(...)» (Cecillon, 2003:12).

Il importe de savoir que l'une des particularités de la biographie est de «mettre en place les ascendances familiales avant de donner naissance dans le texte au sujet biographié.» (Viart, 2001: 1). Carrère agit exactement de même: dans son cinquième chapitre il présente la famille de Romand:

«Les Romand sont une famille de forestiers jurassiens établis depuis plusieurs générations dans le bourg de Clairvaux-les- Lac ou des

villages voisins. Ils y forment un véritable clan (...)» (2000: 51)

Puis, il s'attache à l'histoire de la vie de Jean-Claude Romand. Il parle de ses parents Aimé et Anne-Marie et décrit les différentes étapes de sa formation: son enfance solitaire, son éducation, sa scolarité brillante, le début de ses études de médecine et son premier amour, Florence.

Dans ce texte qui rompt avec la linéarité de la biographie traditionnelle, le réel apparaît, on le sait déjà, à travers une multitude de fragments– des bribes de journaux locaux, des témoignages, des lectures d'expertises psychiatriques, des notes prises au moment du procès, ... Le travail du biographe consiste à les rattacher pour constituer enfin une biographie. Cependant il y a des moments où les informations manquent sur des parties les plus importantes de la vie de Romand, surtout quand il s'agit du moment de la bifurcation ou du récit des meurtres. Dans ces cas-là, l'auteur, tout en s'appuyant sur les informations rassemblées, est obligé de combler les vides de la vie de son protagoniste, ce qui écarte le récit du réel et des exigences de référentialité et par conséquent éloigne le récit de la pure biographie.

b) Un récit de vie

Dans un récit de vie «une personne raconte sa vie à une autre qui en fait le récit écrit.» (Oliver, 2001: 5) Le récit de vie est un genre ambigu parce qu'il est placé entre la biographie et l'autobiographie. C'est un récit fait par deux personnes: l'une qui raconte l'histoire et l'autre qui l'écrit. Le récit de vie est donc différent de l'autobiographie car celui qui relate le récit de sa vie ne l'écrit pas, de même il est différent de la biographie car la seule source de l'auteur est les paroles de celui qui est le sujet de l'œuvre.

Ce qui se passe dans «*L'Adversaire*» ressemble en partie à un récit de vie car pour la rédaction de certains épisodes importants de ce livre la principale source de Carrère était les paroles ou encore les lettres de Jean-Claude Romand. Il répond aux questions de l'auteur ainsi qu'à celles des enquêteurs, du juge, des avocats, des psychiatres et des visiteurs de prison.

Les déclarations de Jean-Claude Romand – formulées dans les lettres, avouées à son avocat, aux visiteurs ou lors du procès – sont considérées comme une source d'informations considérables. Par exemple au sujet de la vie trompeuse de Jean-Claude Romand, Carrère reprend de façon directe ou indirecte les paroles de Romand:

«Il (Romand) dit: «Le côté social était faux, mais le côté affectif était vrai.» Il dit qu'il était un faux médecin mais un vrai mari et un vrai père, qu'il aimait de tout son cœur sa femme et ses enfants et qu'eux l'aimaient aussi.» (2000: 90).

De plus, Carrère a écrit personnellement quelques lettres à Romand pour avoir des éclaircissements à propos de certains sujets aux quelles il a répondu de retour en lui livrant ses pensées.

« Villefranche-sur-Saône, le 10/ 12/ 1996

Cher Emmanuel Carrère,

(...) il est cruel de penser que si j'avais eu accès à ce «je» et par conséquent au «tu» et au «nous» au temps voulu, j'aurais pu leur dire tout ce que j'avais à leur dire sans que la violence rende la suite du dialogue impossible (...)» (*Ibid.*: 206).

Voilà pourquoi certains passages de ce livre peuvent être considérés comme un récit de vie.

c) Une autobiographie

Certes, un biographe établit une relation intellectuelle et affective avec le sujet biographié. Dans cet ouvrage écrit sur la vie de Jean-Claude Romand, l'écrivain est allé encore plus loin et a choisi de faire son entrée personnelle dans l'œuvre de telle sorte que dès sa première page, il met sa vie en parallèle avec celle de Romand et l'œuvre est écrite à la première personne.

«Le matin du samedi 9 janvier 1993, pendant que Jean-Claude

Romand tuait sa femme et ses enfants, j'assistais avec les miens à une réunion pédagogique à l'école de Gabriel, notre fils aîné. Il avait cinq ans, l'âge d'Antoine Romand. Nous sommes allés ensuite déjeuner chez mes parents et Romand chez les siens, qu'il a tués après le repas.» (*Ibid.*: 9).

Par conséquent, dès l'ouverture du livre l'histoire de la vie de Carrère se mêle à celle de Romand et l'auteur-narrateur devient l'un des protagonistes de ce récit biographique. Ainsi, dans plusieurs épisodes, Carrère se met directement en scène et parle de sa vie, de sa famille ou de ses ouvrages. Même dans quelques épisodes, l'auteur-narrateur, Emmanuel Carrère se change en personnage principal ; c'est le cas du troisième chapitre où pendant deux pages entières Carrère ne parle que de lui, d'un de ses ouvrages («Je suis vivant et vous êtes morts») et de ses amis.

«L'automne précédent, Déa était en train de mourir du sida. Ce n'était pas une amie proche, mais une des meilleures amies d'une de nos meilleures amies, Elisabeth (...)» (*Ibid.*: 31).

Dans ces cas-là, l'ouvrage répond aux exigences de l'autobiographie ; cependant le lecteur sait parfaitement que le récit n'est pas centré sur Carrère et c'est pour cela que, malgré certaines apparences, l'ensemble du récit s'écarte de la définition de l'autobiographie suggérée par Philippe Lejeune dans son ouvrage *Le Pacte autobiographique* (1975:14):

«Récit rétrospectif en prose qu'une personne réelle fait de sa propre existence, lorsqu'elle met l'accent sur sa vie individuelle, en particulier sur l'histoire de sa personnalité.»

En effet, dans plusieurs épisodes où Carrère se met en scène et évoque sa vie ou ses expériences personnelles c'est pour mieux comprendre Romand et ses comportements (n'oublions pas que Carrère a écrit ce livre sur Romand tout d'abord pour trouver le «pourquoi» de ses gestes) ou encore pour

donner un visage plus humain au meurtrier face à ses lecteurs. Par exemple c'est justement dans ce but qu'il relate le mensonge que lui-même a raconté lors de son adolescence à ses amis, un mensonge sans conséquence inventé seulement pour attirer l'attention des autres, ou bien qu'il met en parallèle leur vie familiale et leur visage de père de famille:

«Et puis les deux petits, surtout les deux petits, Caroline et Antoine sept et cinq ans. Je les regarde en écrivant cela, je trouve qu'Antoine ressemble un peu à Jean-Baptiste, le cadet de mes fils, j'imagine son rire(...) tout ce qui était très important pour lui, toute cette sentimentalité pelucheuse qui est la vérité de l'amour que nous portons à nos enfants et moi aussi j'ai envie de pleurer.» (1992.: 34).

Ainsi ici le recours à l'autobiographie est plutôt un procédé au service de la biographie.

2. Une fiction narrative

Le roman, la nouvelle, le conte et le récit («à la française») entrent dans le domaine de la fiction narrative. D'après Dominique Combe, «du point de vue imaginaire, ces genres s'opposent par leur caractère fictionnel aux récits autobiographiques, aux mémoires, à l'histoire, dont le propos est en principe la véracité.» (*Ibid.*: 15).

En ce qui concerne *L'Adversaire*, ce n'est pas facile de classer cet ouvrage dans le genre biographique: en l'étudiant nous y trouvons également les traces de la fiction. A vrai dire, *L'Adversaire* ne correspond pas exactement au genre biographique car comme on vient de le préciser, un récit biographique donne une information sur «une réalité qui peut être vérifiée», alors que dans le récit relaté par Carrère des zones d'ombre sont fréquentes. Ces moments où Carrère n'arrive pas à donner à son lecteur des informations exactes sur de larges pans de la vie de Romand ne sont pas négligeables et l'écrivain est obligé de combler ces vides à l'aide de son imagination. En réalité, la fiction se trouve au cœur même de la vie de Jean-

Claude Romand ; une partie de sa vie est mensongère et inventée et repose sur la fausse identité et la fiction. Précisément, cela même conduit Carrère à combler ces manques, ces non-dits et ces mensonges en se servant des moyens littéraires. De plus, par là, Carrère veut mettre en évidence que le fait de saisir la vérité de Romand est quasi impossible car celui-ci ne mentait pas pour dissimuler un secret mais pour se donner une identité et s'inventer une personnalité.

a) Un roman

«Le roman est un genre narratif qui raconte une histoire fictive par l'intermédiaire d'un narrateur (...) Le roman imite le plus souvent la réalité et donne une vision de la diversité humaine.» (2010: 181) Dans *L'Adversaire*, Carrère reprend les informations dont il dispose, toutefois il se sert également de son imagination, invente parfois certains pans de la vie de son protagoniste et narre sa fiction pour son lecteur. La raison en est que l'auteur veut comprendre son protagoniste, pénétrer à l'intérieur de sa pensée et trouver le «Pourquoi» de ses actes sinistres. Mais dans le cas de Romand cela n'est pas toujours très facile et parfois même c'est impossible car Jean-Claude Romand n'est pas une personne comme les autres, au contraire il est un mythomane qui ment aussi à lui-même et refuse le réel qui lui paraît trop déplaisant ou trop dangereux. Comme il l'avoue dans une lettre écrite à Carrère, lui aussi est à la recherche de sa vérité et de son vrai moi, et lui aussi n'a pas un accès total à cette vérité:

«Cher Emmanuel Carrère,

Je comprends bien votre situation. J'apprécie la sincérité et le courage de votre attitude (...) Ce qui me donne encore un peu de force aujourd'hui, c'est d'abord de ne pas être seul dans cette quête de vérité et d'autre part il me semble que je commence à percevoir cette voix intérieure chargée de sens qui jusqu'à présent n'a pu se manifester qu'à travers des symptômes ou des passages à l'acte (...)

(1992: 205).

Tout au plus, Carrère souligne que Romand garde le silence sur certains moments importants de sa vie. Par exemple il ne dit pas «la vraie raison» pour laquelle il n'a pas passé l'examen final de la deuxième année de la médecine ou encore il n'explique pas la raison de son échec en classe préparatoire du concours des Eaux et des Forêt. A ce propos Carrère écrit:

«Ce qu'a été cette année à Clairvaux, il est le seul à pouvoir le dire et il ne le dit pas. C'est un blanc dans sa vie.» (*Ibid.*: 59).

Dans ces cas-là, Carrère est donc obligé d'inventer afin de remplir les blancs:

«L'hiver, les nuits sont longues dans un village de Jura. On s'y calefeutre, on allume tôt (...). Il sortait peu, ne parlait à personne sauf à ses parents qu'il lui fallait entretenir dans l'idée de sa maladie physique (...).» (*Ibid.*: 59).

Ces inventions font rapprocher davantage le livre d'un roman, surtout que les personnes importantes de la vie de Romand comme Florence (sa femme), Antoine et Caroline (ses enfants) sont mortes et ne sont plus là pour témoigner et donner certaines explications nécessaires à l'éclaircissement des zones d'ombre. Dans ce genre de situation également la fiction devance la réalité. Par exemple Carrère imagine certains désirs de Florence ou encore sa vie.

«D'ailleurs personne n'avait son numéro de téléphone au bureau, même sa femme qui le joignait par l'intermédiaire du service *operator* des PTT: on laissait un message à une boîte vocale (...) Ni elle ni personne ne trouvait ça bizarre. C'était un trait du caractère de Jean-Claude, comme son côté ours, dont elle plaisantait volontiers: «Un de ces jours, je vais apprendre que mon mari est un espion de l'Est.» (*Ibid.*: 91).

De plus, Carrère a inventé un personnage semi-fictif –Luc Ladmiral- à partir d'un personnage réel, un ami très proche de Jean-Claude Romand, qui a préféré garder l'anonymat. Un chapitre entier, le deuxième, est raconté par la voix de Luc.

«Luc a compris et ressenti alors un immense soulagement. Tout ce qui était arrivé depuis quatre heures du matin, le coup de fil de Cottin, l'incendie, les blessures de Florence, les sacs gris, Jean-Claude Romand dans le caisson des grands brûlés, cette histoire de crimes enfin, tout cela s'était déroulé avec une vraisemblance parfaite (...), mais maintenant, Dieu merci (...) Il allait se réveiller dans son lit (...)» (*Ibid.*: 15-16).

Ainsi l'auteur remplit certains blancs de l'histoire et c'est la raison pour laquelle parfois son récit prend une tournure romanesque. Cependant si Carrère s'est servi de quelques codes de roman – par exemple quand il imagine la vraie raison de certains actes de Romand ou lorsqu'il invente le double fictif de l'ami de Jean-Claude Romand – il n'avait vraiment pas l'intention d'écrire un roman inspiré de «L'Affaire Romand», tout au contraire comme on l'a déjà souligné, il s'est efforcé d'être au plus près possible de la réalité. Toutefois, en découvrant des barrières insurmontables et en se trouvant face aux zones d'ombre de son protagoniste et à son désir de mentir et d'inventer, il s'est vu dans l'obligation d'utiliser certaines particularités propres au genre romanesque.

Conclusion

Etant donné que Carrère s'est servi des caractéristiques propres à plusieurs genres, il paraît difficile de classer «*L'Adversaire*» dans un genre littéraire précis. Du biographique, il a la référence au réel et l'exactitude: le fait que l'auteur, le personnage et le narrateur soient identiques dans quelques passages où Carrère met en scène sa propre vie rapproche le texte de l'autobiographie; mais en réalité l'ensemble du récit n'est pas centré sur

lui et c'est la vie de Jean-Claude Romand qui est racontée par l'intermédiaire de Carrère, ce qui répond à l'exigence de la biographie, cependant parfois c'est Roland même qui donne des explications à Carrère sur certains épisodes de sa vie, ce qui peut conduire le texte vers un récit de vie. Toutefois, de la fiction, le livre a l'invention: l'œuvre s'approche du roman quand elle ne fait qu'imiter la réalité et narrer cette invention. En définitive, l'œuvre de Carrère ne prend place dans aucune classification traditionnelle des genres littéraires. L'auteur prend sa liberté par rapport aux genres canoniques et conclut un pacte particulier avec son lecteur: il invente son genre propre et son lecteur se soumet à ce choix. La volonté de l'auteur de comprendre Romand est confrontée à la difficulté, voire l'impossibilité d'atteindre la vérité intérieure de ce dernier. Et précisément cela l'a poussé à se servir de tous les moyens afin de comprendre cette personne hors du commun et a entraîné l'invention d'un genre hors du commun, un véritable «monstre littéraire» comme on dit.

Certes, ce livre dans lequel Carrère a mis le meilleur de lui-même est incomparable et unique dans son genre. Néanmoins il ne faut pas oublier que d'autres écrivains ont essayé aussi de franchir les frontières établies entre les genres. Emmanuel Carrère précise qu'il avait un modèle littéraire: *De Sang froid* de Truman Capote. Capote rédige une œuvre inspirée de l'histoire d'un assassinat dans le Kansas. Comme Carrère, il va sur le lieu du crime, mène des enquêtes et rencontre les assassins en prison. Il se sert alors de tous les procédés et techniques de la fiction pour relater une histoire vraie et écrit un roman-document ; par là, il crée une œuvre d'art à mi-chemin de la fiction et de la biographie. Cependant il ne raconte point sa vie personnelle et n'établit aucun parallèle entre sa vie privée et celle des assassins.

Par ailleurs, Annie Ernaux, après la disparition de son père, rédige *La Place* et tout en racontant ses souvenirs retrace la vie de ce dernier: ouvrier puis cafetier, il avait pu trouver sa place dans la société. Dans ce livre, elle dévoile à la fois sa tendresse pour son père et la douloureuse distance que le changement du milieu social de l'auteure a installée entre elle et son père.

Cet ouvrage est un récit autobiographique qui met au premier plan le père et non pas l'auteur. Écrit à la première personne, il est certain que les événements évoqués sont autobiographiques, cependant à aucun moment l'écrivain n'utilise directement le pronom «je» pour l'individu Annie Ernaux. Ainsi Ernaux joue sur les limites entre roman et autobiographie. Il en va de même pour un livre comme *Le Livret de famille* de Patrick Modiano: ensemble de quatorze récits où l'autobiographie la plus précise se joint aux souvenirs imaginaires. Une œuvre qui peut être lue comme recueil de nouvelles ou autobiographie. Toutefois, ces livres semi-autobiographiques sont bien loin de l'œuvre de Carrère car celui-ci se sert facilement des techniques de la fiction et passe aisément de la fiction à la biographie, à l'autobiographie ou au récit de vie. Ainsi il apporte aussi un renouvellement dans le genre biographique et détruit les frontières définies entre les différentes formes du biographique.

Bibliographie

- CARRERE E., 2000, *L'Adversaire*, Paris, Gallimard.
- CECILLON M., 2003, *L'Adversaire- Lecture accompagnée*, Paris, Gallimard-La bibliothèque.
- COMBE D., 1992, *Les Genres littéraires*, Paris, Hachette.
- HUBEC M., 2010, *L'Adversaire-Dossier*, Paris, Belin/Gallimard.
- LEJEUNE P., 1975, *Le Pacte autobiographique*, Paris, Seuil.
- OLIVIER A., 2001, *Le Biographique*, Paris, Hatier.
- , 2003, *L'Adversaire d'Emmanuel Carrère*, Paris, Hatier coll. Profil d'une œuvre.
- VIART D., 2001, «Paradoxes du biographique», *RSH*, n° 263.